

LE TRAVAIL À TEMPS PARTAGE, LE NOUVEAU « CLOUD DE COMPETENCE » DES START-UP FRANÇAISES



Les experts Finaxim issus du premier réseau national d'intervenants à temps partagé réalisent de plus en plus de missions dans les start-ups françaises.

L'occasion, à 3 mois de l'ouverture de la prochaine édition du salon Viva Technologie, d'un focus sur le témoignage de quelques start-ups clientes du réseau pour comprendre pourquoi le travail à temps partagé est particulièrement adapté à leur mode de croissance exponentielle !

Finaxim accompagne depuis 17 ans en France les PME, ETI, et en particulier les start-ups dans leurs missions de DRH, DAF, DSI, D MARKETING DIGITAL, D'ACHATS à temps partagé.

Il réunit aujourd'hui 4 start-up clientes qui témoignent de leur retour d'expérience sur le travail à temps partagé :



LES EXPERTS FINAXIM EN TEMPS PARTAGE, LE NOUVEAU « CLOUD DE COMPETENCE » DES START UP CLIENTES DE NOTRE RESEAU

Créé à Paris en 2000, le réseau national Finaxim génère environ 350 missions par an à temps partagé pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 7 millions d'euros.

« Le réseau est composé d'experts professionnels très confirmés, immédiatement opérationnels, ayant acquis au préalable une expérience significative en entreprise, et intervenant sous statut indépendant » **explique Stéphane Astruc Directeur du réseau.**

LE TRAVAIL EN TEMPS PARTAGE, UN MODELE DE COLLABORATION « AGILE » POUR LES START-UP



4 start-ups françaises témoignent de leur retour d'expérience sur le travail à temps partagé avec Finaxim. Les principaux atouts de ce mode de collaboration sont pour elles :

- L'opérationnalité,
- L'intégration dans leur équipe d'un expert ultra expérimenté sur des fonctions de direction à moindre coût,
- La flexibilité de la collaboration qui peut s'adapter au rythme de leur croissance.

« Nous constatons depuis ces 5 dernières années que la souplesse des formes d'intervention proposées par le Groupe Finaxim convient particulièrement bien aux jeunes sociétés à fort potentiel de croissance qui souhaitent très rapidement se doter d'un panel d'expertises pour structurer les fonctions repère de l'entreprise, sans pour autant perdre en manœuvrabilité.

Les dirigeants de nos clients start-up adhèrent souvent plus vite que d'autres sociétés au principe du temps partagé et à la modernité d'une coopération mutualisée entre plusieurs entreprises utilisatrices. Un de nos clients a d'ailleurs utilisé l'expression « cloud de compétences » pour décrire de manière imagée et pertinente le recours au travail à temps partagé. » **explique Emmanuel de Prémont, Président du Groupe Finaxim.**

LES AVANTAGES DU TRAVAIL A TEMPS PARTAGE VUS PAR 4 START-UP :



« Le travail à temps partagé est particulièrement adapté aux crises de croissance régulières qui caractérisent les start-ups »
« Les RH sont les premiers facteurs clés de la « high réussite » de nos start-ups » **Marc Massonneau, président de SURICOG**



« Un DRH à temps partagé pour monter en compétence rapidement. »
Cédric Laming CFO de FAMOCO



« Je recommande Finaxim à toutes les start-ups et à toutes les entreprises de biotechnologie car leurs experts s'adaptent aux besoins des clients et sont des ultra seniors » **Alain Chevallier-Abivax**



« Le travail à temps partagé avec un expert Finaxim apporte des points d'expérience et de séniorité structurants et précieux pour une jeune start-up » **Ludovic Inard, CEO de LCI-LVCI**

Le travail à temps partagé est aujourd'hui en marche et répond à de nombreux besoins de start-up sur leurs problématiques RH, Finance, SI, Marketing Digital et Achats. Le réseau Finaxim accompagne les start-ups dans ces problématiques en développant son réseau d'intervenants experts.

Retrouvez Finaxim sur
www.finaxim.fr

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE

PROFESSIONNALISER
ET PERSONNALISER VOS PROJETS
RESSOURCES HUMAINES

↘ Finaxim met à la disposition des entreprises des intervenants expérimentés pour les assister sur tous les aspects de la gestion des ressources humaines.

Le service presse de Finaxim se tient à votre disposition pour tout reportage sur le travail en temps partagé au sein de start-up issus des missions de son réseau et, pour toute demande d'interviews de porte-parole Finaxim ou de ses clients start-up.



Demande d'interviews porte-parole Finaxim :
Agence Mlle PITCH -Magali Faget
magali.faget@mille-pitch.com - Tél 06 43 47 46 51

A propos de Finaxim, leader du temps partagé en France.

Créé en 2000 Finaxim compte aujourd'hui une centaine d'intervenants répartis sur 50 bureaux, il est présent sur 9 régions (Ile-de France, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Normandie, Bretagne, Bourgogne-Franche Comté, Midi-Pyrénées). Le réseau génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 7 millions d'euros. Finaxim intervient également en management de transition, recrutement, externalisation de la paye, conseil, formation et accompagnement individuel et collectif des salariés. Plus d'infos sur : www.finaxim.fr